

Deuxième anniversaire du dépôt du rapport de la Commission Laurent : Peu de changements concrets pour les enfants, des craintes pour la protection du public

Montréal, le 3 mai 2023 – Déclaration du président de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec, Pierre-Paul Malenfant, T.S., à l'occasion du deuxième anniversaire de la présentation du rapport de la Commission spéciale sur les droits des enfants et la protection de la jeunesse (Commission Laurent) :

« Force est de constater qu'on a vu peu de changements ayant un réel impact sur les listes d'attentes et le nombre de signalements au cours des deux dernières années. Bien sûr, l'adoption de la *Loi modifiant la Loi sur la protection de la jeunesse et d'autres dispositions législatives*, a été un jalon important pour affirmer la primauté de l'intérêt de l'enfant, mais parallèlement, le nombre d'enfants signalés, en attente d'être évalués et pris en charge atteint malheureusement des records inégalés.

Encore aujourd'hui, les services de prévention de proximité destinés aux jeunes et aux familles sont rares et déployés à géométrie variable, alors que nous savons qu'ils sont capitaux pour assurer le développement et la sécurité des enfants et éviter les signalements.

Nous constatons aussi que le gouvernement privilégie des orientations qui, dans certains cas, vont dans le sens contraire des recommandations de la Commission. C'est notamment le cas lorsqu'il est question de la compétence et de la qualification des intervenantes en protection de la jeunesse. Plutôt que de rehausser ses exigences sur le niveau de compétences des personnes œuvrant en protection de la jeunesse et de tendre vers la professionnalisation comme le suggérait la Commission, le gouvernement accepte que l'on confie des rôles et des responsabilités impliquant des décisions à haut risque de préjudice à du personnel moins qualifié, moins expérimenté et non soumis aux mécanismes de protection du public prévus dans le système professionnel. C'est très préoccupant.

À plusieurs reprises au cours des deux dernières années, nous avons tendu la main au ministre responsable des Services sociaux et à la directrice nationale de la protection de la jeunesse afin de contribuer à la mise en œuvre des recommandations de la Commission. Cette main demeure encore aujourd'hui tendue. Il n'est pas trop tard pour renverser la vapeur et réellement améliorer le sort des enfants les plus vulnérables du Québec. »

À propos de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

L'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec regroupe plus de 15 000 membres. Son mandat est d'assurer la protection du public. Les travailleurs sociaux œuvrent majoritairement dans le réseau de la santé et des services sociaux, mais également en milieu communautaire, en pratique autonome ainsi que dans les milieux de l'enseignement et de la recherche. Les thérapeutes conjugaux et familiaux exercent en majorité dans le secteur privé, en pratique autonome.

-30-

Source : Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec

Contact

Stéphanie Napky-Couture

Conseillère principale en affaires publiques

514 622-6050

snapkycouture@otstcfq.org

Lien connexe

<https://www1.otstcfq.org>